

Mercredi 07 novembre 2018

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Appel à Projets Citoyens : place au vote !

Suite à l'Appel à Projets Citoyens lancé par la Ville de Rouen au printemps dernier, il appartient désormais, et jusqu'au 18 novembre, aux Rouennaises et aux Rouennais, ainsi qu'à tout usager de l'espace public de la ville, de désigner parmi les 31 propositions celles qu'ils souhaitent voir se réaliser.

L'APPEL À PROJETS CITOYENS, C'EST QUOI ?



Le développement de la démocratie participative fait partie intégrante des priorités de la Ville de Rouen.

De la création des premiers Conseils de quartier en 1996 à la mise en place depuis 2008 d'un budget participatif, la Ville de Rouen a toujours été innovante en la matière. Le lancement d'un nouveau dispositif, l'Appel à Projets Citoyens, témoigne de la volonté de l'équipe municipale d'aller toujours plus loin dans cette démarche.

L'Appel à Projets Citoyens constitue une nouvelle forme de participation et de concertation dont l'objectif est de renouveler le dialogue démocratique, de favoriser l'implication directe des habitants dans la vie de leur cité et de faire émerger des projets novateurs en lien direct avec les besoins des usagers de l'espace public.

MODALITÉS DU VOTE : OÙ ? QUAND ? COMMENT ? QUI ?

- Le vote a lieu du **mercredi 7 au dimanche 18 novembre 2018 inclus**, de manière dématérialisée, sur le site internet www.rouenensemble.fr
- Le **mercredi 14 novembre 2018**, des tablettes seront mises à disposition sur plusieurs sites de la Ville afin de pouvoir voter en présentiel : dans les mairies de proximité Pasteur, Saint-Sever et Châtelet, au centre Malraux, à la MJC Grieu, à l'Hôtel de Ville et à la Maison des Aînés
- Une soirée de vote sera également organisée à l'occasion des **Zazimuts le jeudi 15 novembre 2018** à l'Hôtel de Ville
- **Tout usager de l'espace public communal peut voter**, qu'il habite à Rouen, y travaille ou y étudie
- Il faut **obligatoirement voter pour 6 projets** parmi les 31 soumis au vote

31 PROJETS SOUMIS AU VOTE

Les votants doivent choisir 6 projets parmi les 31 retenus et répartis en 4 catégories (nature en ville, cadre de vie, déplacements, convivialité). Le choix des 6 projets peut se faire dans une ou plusieurs catégories. **Un vote incomplet (vote sur moins de 6 projets) n'est pas pris en compte.**

Les projets lauréats seront ceux qui comptabiliseront le plus de suffrages à l'issue du vote, pour un budget total de 1 million d'euros.

La réalisation des projets lauréats s'échelonnera de 2019 à 2021. Les dossiers retenus seront menés à bien dans un processus de concertation. Chaque porteur de projet participera à toutes les étapes de la concrétisation de sa proposition. **Le verdict du vote marquera le point de départ d'une nouvelle étape dans le dialogue citoyen dans le cadre de rencontres et débats autour des projets lauréats (« mini » ateliers urbains de proximité).**

CAMPAGNE DE PROMOTION

Pour informer les citoyens, **une campagne de promotion sur les modalités de vote et les 31 projets est organisée depuis le mardi 16 octobre 2018.** Chacun peut prendre connaissance des projets exposés sur le site internet www.rouenensemble.fr, mais aussi à l'occasion de **rencontres de proximité sur le terrain.**

Les porteurs de projet, les conseillers de quartier, les adjoints de quartier et la Direction de la Démocratie Participative et des Politiques de Proximité seront présents à plusieurs endroits de la Ville pour sensibiliser le grand public sur ce vote :

- Mercredi 07 novembre 2018/14h00-18h00 : Docks 76 (RDC près de l'aire de repos)
- Samedi 10 novembre 2018/15h00-18h00 : place Foch (métro Palais Justice)

Maintenant, place au vote ! Rendez-vous sur le site www.rouenensemble.fr jusqu'au 18 novembre !